L'accessibilité

La commune de Gourdon a du retard avec les obligations d'accessibilité, et s'engage par la signature d'un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).

Cet outil de stratégie patrimoniale pour la mise en accessibilité adossée à une programmation budgétaire permet à la commune de poursuivre ou de réaliser l'accessibilité de son ou ses établissements, en toute sécurité juridique.

L'Ad'AP nous engage à procéder aux travaux dans un délai déterminé et limité dans les domaines suivants :

- Stationnement
- Cheminements extérieurs
- Portes et accès
- Accueil
- Circulation intérieure et extérieure
- Signalétique
- Sanitaires



Le diagnostic de l'accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP) et Installations Ouvertes au Public (IOP) de la commune réalisé avec l'aide de l'Association des Paralysés de France a montré que nos infrastructures ne sont pas conformes à la réglementation en vigueur.

Compte tenu de la difficulté des mesures à prendre concernant la mise en conformité des édifices anciens et notamment des sites classés tels que l'Eglise du village, inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, et plus particulièrement tout le cœur du village, la commune a consulté les architectes des bâtiments de France afin de réaliser une étude architecturale de faisabilité qui a démontré que la dérogation est indispensable. Mais, toute attribution de dérogation reste subordonnée à la mise en place de mesures de substitution accessibles au public en situation de handicap.

Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM)

Nous avons tous en mémoire des évènements brutaux survenus sur notre commune, principalement dus à des phénomènes climatiques : les vents violents et la tempête de 1999, les importantes chutes de neige en 2009 et 2012 au village, plusieurs éboulements rocheux, ces dernières années, dans les Gorges du Loup, sur le Chemin du Paradis et au Pont du Loup, le 25 décembre 2013, au quartier du Figueret.

Nous demeurons dépendants des phénomènes climatiques extrêmes et des accidents de toutes natures. L'actualité nous montre qu'aucune commune n'est à l'abri de situations déstabilisantes qui nécessitent une réaction rapide.

C'est pourquoi, la commune de Gourdon souhaite renforcer sa mission d'information préventive auprès de tous, à travers l'élaboration d'un document d'information communal sur les risques majeur (DICRIM).

L'objectif étant d'informer <u>la population</u> <u>des risques naturels et technologiques</u> existant sur le territoire de notre commune et d'établir un guide des dispositions à prendre, dans l'hypothèse d'une situation de crise afin d'en minimiser les conséquences :

- mesures de prévention
- principales recommandations
- moyens d'alerte
- organisation des secours

Ce document sera disponible dans le premier trimestre 2018.





N° 1

2018













Le conseil municipal et moi-même vous souhaitent d'accueillir cette nouvelle année avec confiance et sérénité pour qu'elle vous accompagne pendant les mois à venir dans l'accomplissement de tous vos projets.

« Croyez en vos rêves et ils se réaliseront peut-être. Croyez en vous, ils se réaliseront sûrement. »

Faîtes de ces quelques mots de Martin Luther King votre devise. 2018 sera consacré à la poursuite d'un objectif qui me tient à cœur : un développement harmonieux de notre village, une qualité de vie pour tous, des projets qui nous ressemblent et nous rassemblent, l'épanouissement de chacun sur notre commune. Nous espérons pouvoir également lancer le projet de la construction de l'école au Pont-du-Loup.

Nous vous adressons, ainsi qu'à vos proches, nos vœux les plus chaleureux de bonheur, santé et réussite.

Excellente année 2018!



Programme Prévention Active Sénior (PAS)



1^{er} trimestre 2018

Démarrage de l'activité le mardi 9 janvier 2018

Notre commune de Gourdon vous propose en partenariat avec la commune du Bar-sur-Loup, le RSI Côte d'Azur et l'association Azur Sport Santé Le programme "Prévention Active Senior" (PAS). Cette activité physique est spécialement conçue pour les seniors, afin d'améliorer leur motricité et leur qualité de vie.

Cette action, est entièrement prise en charge et ouverte à toutes les personnes de plus de 60 ans qui souhaitent reprendre une activité physique adaptée. Il est possible de venir, accompagné d'un proche

Le programme se compose de 24 séances d'activité physique d'une heure, à raison de deux séances par semaine.

Les sessions se dérouleront de 10h à 11h :

- les mardis sur la Commune de Bar sur Loup Salle Célestin Freinet
- les vendredis sur la Commune de Gourdon au Pont-du-Loup Salle Polyvalente La Bigarade

Un certificat médical de non contre-indication à la pratique de l'activité physique adaptée est obligatoire

Pour les modalités d'inscription et renseignements : Service Social du Pont-du-Loup, du lundi au vendredi de 8H30 à 12H Téléphone: 04-93-36-49-14 ou Mail: pontduloup@mairie-gourdon06.fr

Nouveau service : la maison de services au public

La Mairie de Gourdon met en place un nouveau service : La Maison de Services au Public qui est là pour vous aider dans vos démarches en ligne (carte grise, impôts, retraite, Pôle-emploi...). Elle propose aussi de l'initiation à l'ordinateur, smartphone, tablette et Internet (mails, photos...), de l'aide à la réalisation de CV...



N'hésitez pas à passer à la mairie de Pont-du-Loup pour en savoir plus! Service mis en place en partenariat avec l'association SLV de Valbonne

> Retrouvez le service le lundi de 13h30 à 17h00 et le jeudi de 9h00 à 12h00 à la Mairie Annexe du Pont-du-Loup - chemin du Figueret - 06620 GOURDON



Nouvelles modalités de collecte au Pont-du-Loup

Dans le cadre du plan d'amélioration de la collecte des déchets ménagers, la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis souhaite modifier la présentation et la collecte de vos déchets en supprimant les points de regroupement de conteneurs au profit d'une collecte en porte-à-porte.

Depuis novembre, la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis met gratuitement à votre disposition les conteneurs nécessaires à l'évacuation de vis déchets :

- Bac à couvercle bordeaux pour les ordures ménagères
- Bac à couvercle jaune pour les déchets recyclables
- Bac entièrement vert pour les déchets végétaux (dans la limite de deux bacs par foyer)

En effet, les véhicules de collecte vont venir vider vos bacs qui seront à présenter devant chez vous. Ces conteneurs devront être rentrés à l'issue des opérations de collecte. Les jours de collecte :

- Bac à couvercle bordeaux pour les ordures ménagères, le mardi et vendredi matin
- Bac à couvercle jaune pour les déchets recyclables, le mercredi matin
- Bac entièrement vert pour les déchets végétaux (dans la limite de deux bacs par foyer), le jeudi matin (avril à octobre) et un jeudi matin sur deux (novembre à mars)

Pour l'acquisition des bacs, il est impératif de vous inscrire en renseignant le formulaire mis à votre disposition sur la page d'accueil www.envinet.fr (commune du Bar-Sur-Loup), ou par téléphone au 04.92.19.75.00

Etat Civil 2017

Transcription de décès et décès :

Monsieur Augustin LOPEZ le 5 janvier Monsieur Georges STOPPA le 23 mai Monsieur Jean-Pierre BASTELICA le 14 juin Madame Raymonde FLORECQ le 17 décembre



Monsieur Pierre VERRIER et Madame Miléna LAÜGT le 18 mai Monsieur Jéremy MOSSOTTO et Madame Maeva RUDOLF le 17 juin Monsieur Roland CHIROLEU et Madame Anne-Lise GATEAU le 17 juillet

Une aide supplémentaire pour le service technique

Depuis le 4 décembre, Théo NEGRO vient renforcer notre équipe du service technique avec un contrat de 20h par semaine. Il assurera le balayage des voies communales, le désherbage, les petits travaux de peinture et l'entretien courant.

Merci de lui faire un accueil chaleureux et de l'aider à s'adapter à notre société.

Plantation d'arbres sur le grand pré de Gourdon

Ce projet débuté en 2016 a pour objectif de réhabiliter le patrimoine arboré de la commune.

Plantation de jeunes plants d'arbres par le service technique durant le mois de décembre :

- 3 amandiers
- 3 chênes robustes
- 3 chênes faux houx

Sur ces deux dernières années 18 arbres ont été plantés.





DES FESTIVITÉS

Rendez-vous au Pont-du-Loup, dans la salle de La Bigarade :

Le dimanche 19 janvier à 18h30 : vœux à la population

Le vendredi 26 janvier à 20h30 : Théâtre avec la compagnie Les Sylves - VENISE SOUS LA NEIGE

Le vendredi 23 février à 20h30 : Théâtre avec la compagnie Gallinette - OLIVEA Le vendredi 31 mars à 20h30 : Théâtre avec la compagnie Actors Studieux - NONO

